



APPEL À PARTENARIAT

ÉQUIPEMENT DES
ATHLÈTES DE L'ÉQUIPE
DE FRANCE ROLLER
ARTISTIQUE

Fédération
Française Roller
& Skateboard





Pour qui ?

L'Équipe de France de Roller Artistique représente fièrement les couleurs de la France sur la scène internationale lors des plus grands rendez-vous mondiaux : championnats d'Europe, championnats du monde et autres événements internationaux toutes spécialités (freeskating, danse, groupe). Nos athlètes incarnent les valeurs de rigueur, de créativité et de dépassement de soi.

Pourquoi devenir partenaire ?

Associer votre marque à l'équipe de France de Roller Artistique, c'est :

- Gagner en visibilité auprès de la communauté de roller artistique.
- Soutenir l'excellence sportive française dans une discipline en pleine croissance.
- Profiter d'une image dynamique et créative, en phase avec des athlètes jeunes et engagés suivis par la communauté de roller artistique.



Modalités de partenariat en nature

Partenariat en nature → Fourniture d'équipements

- **Objet** : Fourniture gratuite des équipements nécessaires aux athlètes (à minima un tee-shirt) pour 280 personnes (sur la base des estimations : 150 patineurs groupe, 50 en freeskating, 40 en danse, 20 coachs + 10% buffer)
- **Exigences** : Les équipements doivent respecter les normes fédérales (la proposition sera soumise à validation par la FFRS) et un standard de qualité pour la compétition internationale.

Périmètre de compétitions concernées:

-Circuit secondaire hors Championnat d'Europe et Mondial (Interland, Coupe d'Europe, AIS...)



Modalités de partenariat en nature

Partenariat en nature → Fourniture d'équipements

- **Contreparties :**

- Présence du logo du sponsor sur les tenues.
- Mention sur les supports officiels associés à l'Equipe de France : site web de la fédération, réseaux sociaux, communiqués de presse.
- Participation à des événements médiatiques si en lien avec l'Equipe de France de Roller Artistique

Droits d'utilisation d'images provenant de la base de données photographiques dédiées à l'Equipe de France de Roller artistique (le cadre et la durée d'utilisation des photos sera défini juridiquement dans le contrat de partenariat).

L'utilisation doit rester à but promotionnel du partenariat (promo de marque pas promo produit) – Visuel des athlètes portant l'équipement uniquement





Modalités de partenariat financier

Partenariat financier – Contribution directe

- **Objet** : Soutien financier destiné à l'achat d'équipements et à la logistique.
- **Montant** : Participation libre selon les capacités et ambitions du sponsor.
- **Contreparties** :
 - Visibilité sur les équipements et les supports de communication
 - Mention dans les vidéos et contenus promotionnels.
 - Organisation d'événements en présence des athlètes (exemple non contractuel: séance autographe athlètes EDF)
 - Intégration du sponsor dans les campagnes de communication officielles EDF artistique

Les contreparties seront pondérées selon le montant de participation et les enjeux du partenaire.

Périmètre de compétitions concernées:

- Circuit secondaire hors Championnat d'Europe et Mondial (Interland, Coupe d'Europe, AIS...)



Visibilité et Audience

- Plusieurs milliers de spectateurs annuels lors des événements internationaux de roller artistique.
- Une présence active sur les réseaux sociaux avec plus de 15 000 abonnés (EDF FFRS)

Logos et visibilité

Dimension autorisée par type d'équipement :

1. sur les vêtements type maillots, tee-shirts ou vestes, la taille maximale devra être de 30 cm²
2. sur les short et pantalons: maximum 20 cm²
3. sur les chaussures : maximum 6 cm²

Emplacement logo:

Afin de préserver l'intégrité visuelle, l'emplacement par type d'équipement est défini comme suit:

1. Visibilité manche sur les vêtements type maillots, tee-shirts ou vestes
2. Visibilité jambe sur les short et pantalon



Design

Dans le cadre d'un partenariat en nature, le partenaire proposera le visuel et fournira les graphiques nécessaires à la production de l'équipement.

Dans le cadre d'un partenariat financier, la CSRA se chargera du design.

Éléments graphiques à intégrer :

- représentation des couleurs du Drapeau Français bleu, blanc, rouge,
- Logo fédéral
- Logo Coq EDF FFRS
- Label FRANCE bien en évidence



Comment devenir partenaire ?

Merci de nous faire parvenir votre proposition ou questions par mail.

La décision sera prise collégialement au sein de la Commission Technique Sportive de Roller Artistique en accord avec la FFRS. Le contrat de partenariat sera établi entre la FFRS et le partenaire reprenant toutes les modalités de ce dernier.



secretariat.artistique@ffroller-skateboard.com



Délai de soumission : 31 mars 2025

Ensemble, faisons briller le roller artistique français au sommet du sport mondial !

